

rence dont Benoît XV sans en être surpris s'est montré touché. Faut-il rappeler que le Portugal a renoué avec le Saint-Siège en 1918; que Mgr Ragonesi, nonce à Madrid, a négocié; que, depuis 1915, la Hollande, protestante en majorité, a accrédité un ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège après un vote des Etats généraux; que la plupart des nations de l'Amérique du sud, à commencer par le Brésil et la Colombie, ont saisi toutes les occasions d'envoyer au pape des missions d'hommage et de sympathie; que presque tous les Etats nouveaux, au fur et à mesure de leur naissance, sont entrés en relation avec lui—ici Mgr Baudrillart a cité la Serbie, la Croatie, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Finlande, l'Esthonie, l'Ukraine—; que même la Russie de Kerenski considère comme un devoir de se mettre en relation avec le Saint-Siège et, qu'en juillet 1917, un ministre plénipotentiaire a été nommé. Pour des Etats comme la Pologne, c'est une ancienne tradition. Mais pour des Etats nés d'hier? Quelle signification dans leur hommage?

“Ce n'est pas seulement l'Europe ou l'Amérique catholique, ce sont les nations lointaines de l'Afrique et de l'Asie qui tournent leurs regards vers la vieille métropole du catholicisme. Sait-on que le gouvernement du mikado, en 1917, envoyait une ambassade extraordinaire chargée de régler la question des missions catholiques? Quelques semaines plus tard, le pape envoyait à Tokio le premier délégué apostolique. Sans l'opposition de la France qui n'a pas souffert qu'on portât atteinte à son protectorat séculaire, la Chine aurait actuellement son ambassadeur auprès du pape.

“Malgré une opposition hypocrite, fondée sur ce que le Saint-Siège n'est pas un état, dans la récente session de la ligue des nations tenue à Bruxelles, un certain nombre de délégués de la ligue ont réclamé l'admission du pape. et ce